



Les Paniers Bio de Cadenet

Sain, Bio et Local

Contrat d'engagement annuel

Un contrat d'engagement annuel est passé entre chaque adhérent et un producteur, par la signature d'un ou plusieurs « contrats produit ».

L'adhérent s'engage à payer sa cotisation annuelle et à respecter le **règlement intérieur** de « **Les Paniers Bio de Cadenet** ».

Le producteur s'engage à être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail et à être présent aux distributions au minimum une fois par mois.

Remarque :

Les producteurs émettent une réserve afin de pouvoir résoudre les éventuels problèmes de culture liés aux incidents climatiques et au manque de produits. En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et les producteurs.

COUPON d'ADHESION

à l'association « Les Paniers Bio de Cadenet »

Je règle mon adhésion à l'association.

Montant : 10€ pour la saison 2024

NOM : Prénom :

Tel :

Adresse postale :

Adresse de messagerie :

Date :

Signature :